

La réduction de la vulnérabilité dans le Plan Rhône

26 janvier 2018

DREAL de Bassin Rhône-Méditerranée
Pôle Plan Rhône

J. Gentric



Plan de la présentation

- 1/ Plan Rhône et vulnérabilité : éléments de contexte
- 2/ La méthode « ReViTeR » : du diagnostic au plan d'actions
- 3/ Illustrations
- 4/ Enseignements et perspectives

1.

Plan Rhône & Réduction de la vulnérabilité : Éléments de contexte

Des OBJECTIFS

Concilier la prévention des inondations et les pressions d'un développement urbain et des activités en zone inondable

- Prévoir les inondations
- Prévenir toute aggravation du risque
- Réduire l'aléa au droit des secteurs à enjeux
- Réduire la vulnérabilité des enjeux exposés aux crues
- Maintenir et développer une culture du risque

Des COFINANCEMENTS CONTRACTUALISES

- CPIER 2015/2020 : 259 m€
- POP FEDER Plan Rhône 2014/2020 : 9,2 m€

Un PARTENARIAT

État, 4 Régions, Comité de bassin, Agence de l'eau, VNF, ADEME, Compagnie nationale du Rhône, EDF

4 SECTEURS D'ACTION

- La Saône (via le PAPI)
- Rhône amont (du Léman à Givors)
- Rhône moyen (de Givors à Viviers)
- Rhône aval (de Viviers à la mer)



Une concertation via les CTC et les 7 SLGRI

Réduire la vulnérabilité : pourquoi ?

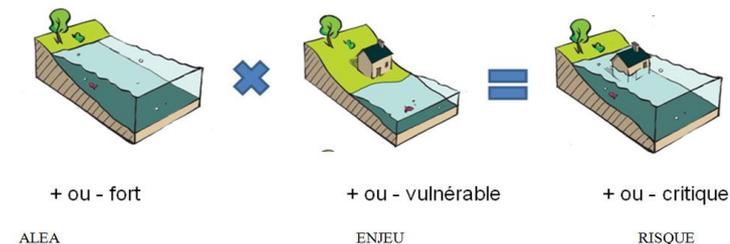
- Des crues inévitables, avec des dommages importants



Un système d'indemnisation solidaire à pérenniser : CATNAT

- Vulnérabilité = « propension d'un enjeu à subir des dommages »**
- Des actions multiples sur les enjeux
- Un levier pour diminuer les risques sur les territoires...**

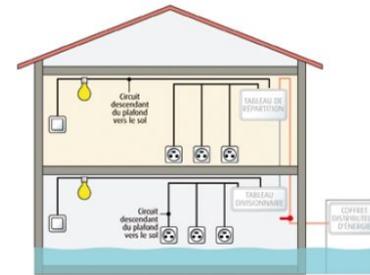
- Améliorer la sécurité des personnes
- Faciliter le retour à la normale
- Limiter les dégâts en cas de crue



> **Objectif SNGRI : Stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation**

> **Objectif Plan Rhône : - 25 % de coûts de dommages d'ici 2025**

Réduire la vulnérabilité : c'est possible...



Des mesures connues

- Des actions structurelles
- Des actions organisationnelles
-



PCA

Réduire la vulnérabilité : un sujet complexe

- Les **mesures** sont de la responsabilité de chacun

51 % des riverains du Rhône ne savaient pas que leur logement pouvait être inondé avant de subir une inondation

1/3 des riverains du Rhône connaissent de nom l'outil PPRI, 10 % seulement l'ont consulté dans leur commune

Seuls 18 % des riverains du Rhône ont pris ou envisagent de prendre des mesures de protection contre les inondations



- > Nécessité de **dispositifs d'incitation et d'accompagnement** portés par les pouvoirs publics : conseils techniques, accompagnement, financements....

En images : des actions de réduction de la vulnérabilité dans le Plan Rhône... (1)



Sources : CA 13



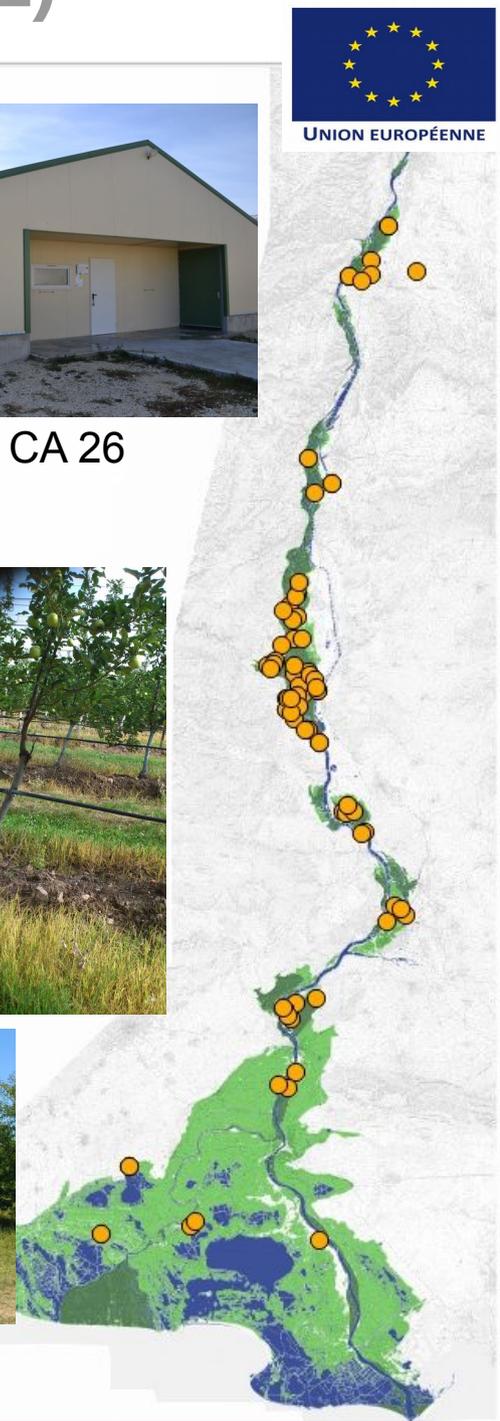
Source : CA 26



Sources : MR



Sources : CA 84



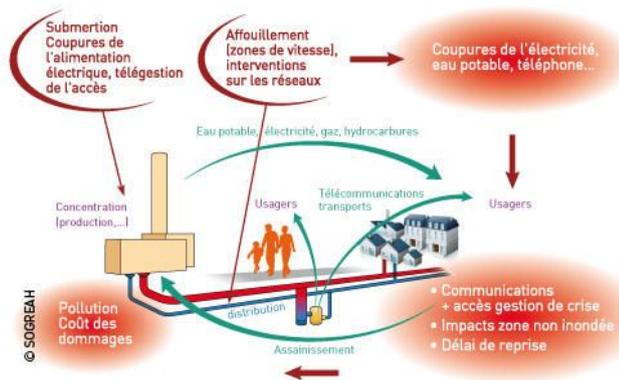
En images : des actions de réduction de la vulnérabilité dans le Plan Rhône... (2)



Photomontages réalisés dans le cadre de l'étude



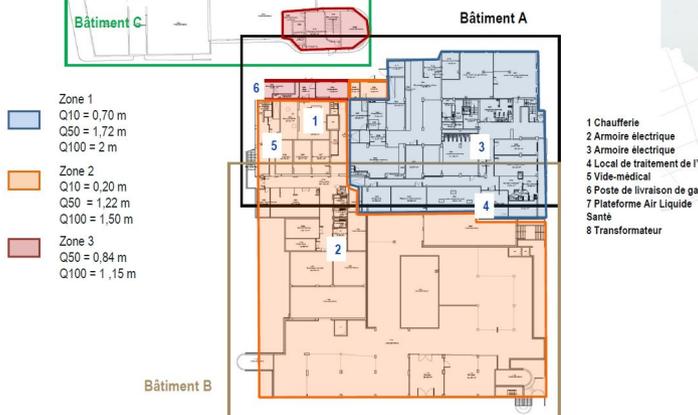
Guide méthodologique de diagnostic pour les gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardeche



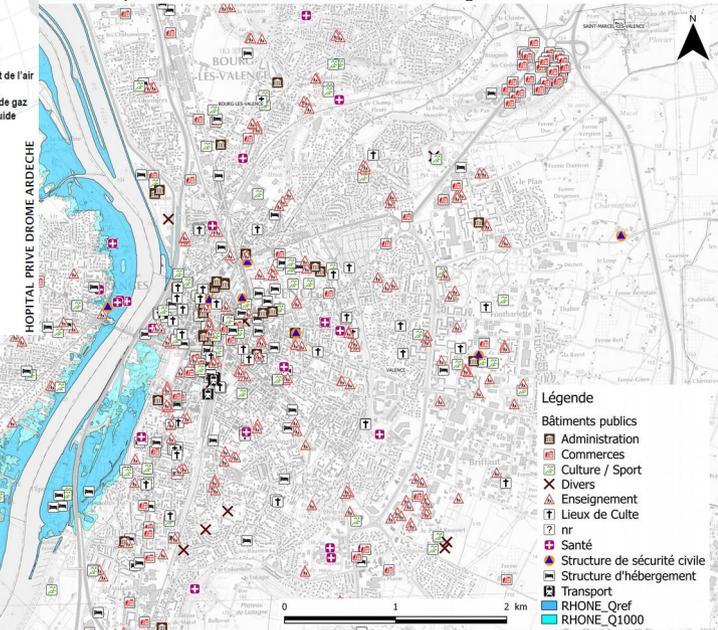
Facteurs de Vulnérabilité des réseaux face aux inondations



identification des vulnérabilités fonctionnelles



les bâtiments publics - Communes de Valence et Guilherand-Granges



2.

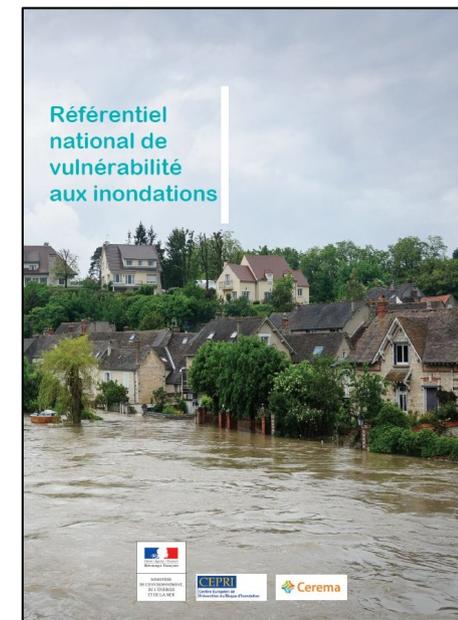
Vers une approche territoriale de la vulnérabilité : la démarche ReViTeR

ReVITeR : pourquoi ?

- En complément de ces approches sectorielles : une nouvelle démarche d'ensemble, baptisée **ReVITeR** qui **s'adresse aux collectivités**
 - « Diagnostic et plan d'actions de **R**éduction de la **V**ulnérabilité aux Inondations des **T**erritoires **R**hodaniens »
- Objectifs :
 - **Poursuivre et amplifier la mobilisation** des collectivités
 - **Adapter** les dispositifs aux enjeux des territoires
 - **Prioriser l'action** là où elle sera la plus efficace (approche « coûts-bénéfices »)
 - Intégrer la question du **phasage dans le temps** (approche « post-catastrophe »)
- un guide méthodologique **accessible aux territoires volontaires**

Focus : Diagnostics territoriaux de vulnérabilité et cahier des charges PAPI 3

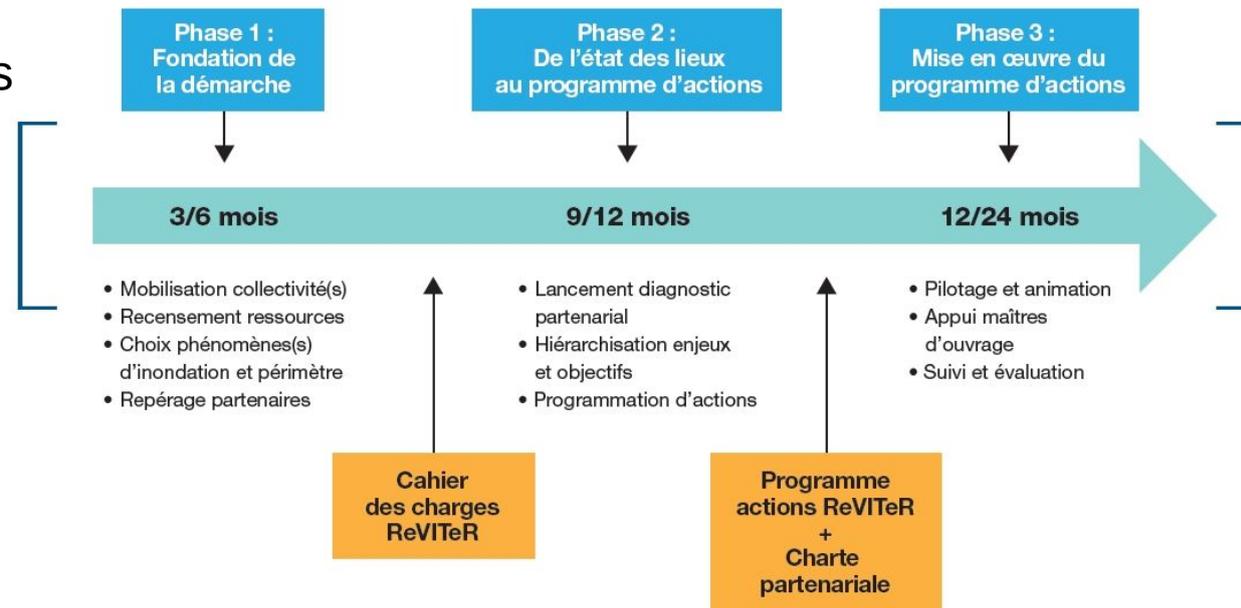
- Un volet « vulnérabilité » du diagnostic du PAPI plus étoffé **exigé par le nouveau cahier des charges**
- Objectif principal : guider le porteur de projet dans l'établissement de la stratégie et du programme d'actions.
- Analyse proposée en 2 temps :
 - Analyse de l'exposition des enjeux à partir du croisement des enjeux avec les différents scénarios d'aléa retenus.
 - Analyse de la vulnérabilité du territoire par thématiques ou par axes
 - Définition obligatoire d'indicateurs qui contribueront au bilan de la mise en oeuvre du PAPI.
- Un outil proposé : **le référentiel national de vulnérabilité aux inondations.**
 - 3 grands objectifs (SNGRI), 44 sources de vulnérabilité identifiées
 - **Des indicateurs et une méthode proposée pour chacune des sources**



La démarche ReVITeR

D'un diagnostic territorial...

- Porté par une collectivité
- Sur tous les enjeux exposés (habitat, entreprises, bâtiments et services publics, réseaux, exploitation agricoles, etc.)
- Avec les données Plan Rhône
- Partagé avec les acteurs



Extrait du guide ReVITeR - © Ledoux Consultants - Contrechamp

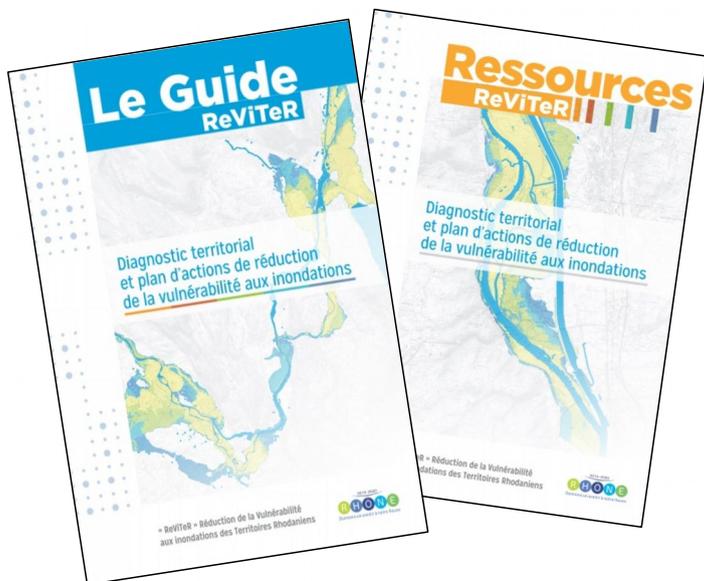
...à un plan d'actions de réduction de la vulnérabilité

- Adapté aux spécificités du territoire
- Priorisé, sur des thèmes, des secteurs et dans le temps
- Partagé avec les éventuels co-financeurs

Pour passer à l'action + vite et avec + d'efficacité !

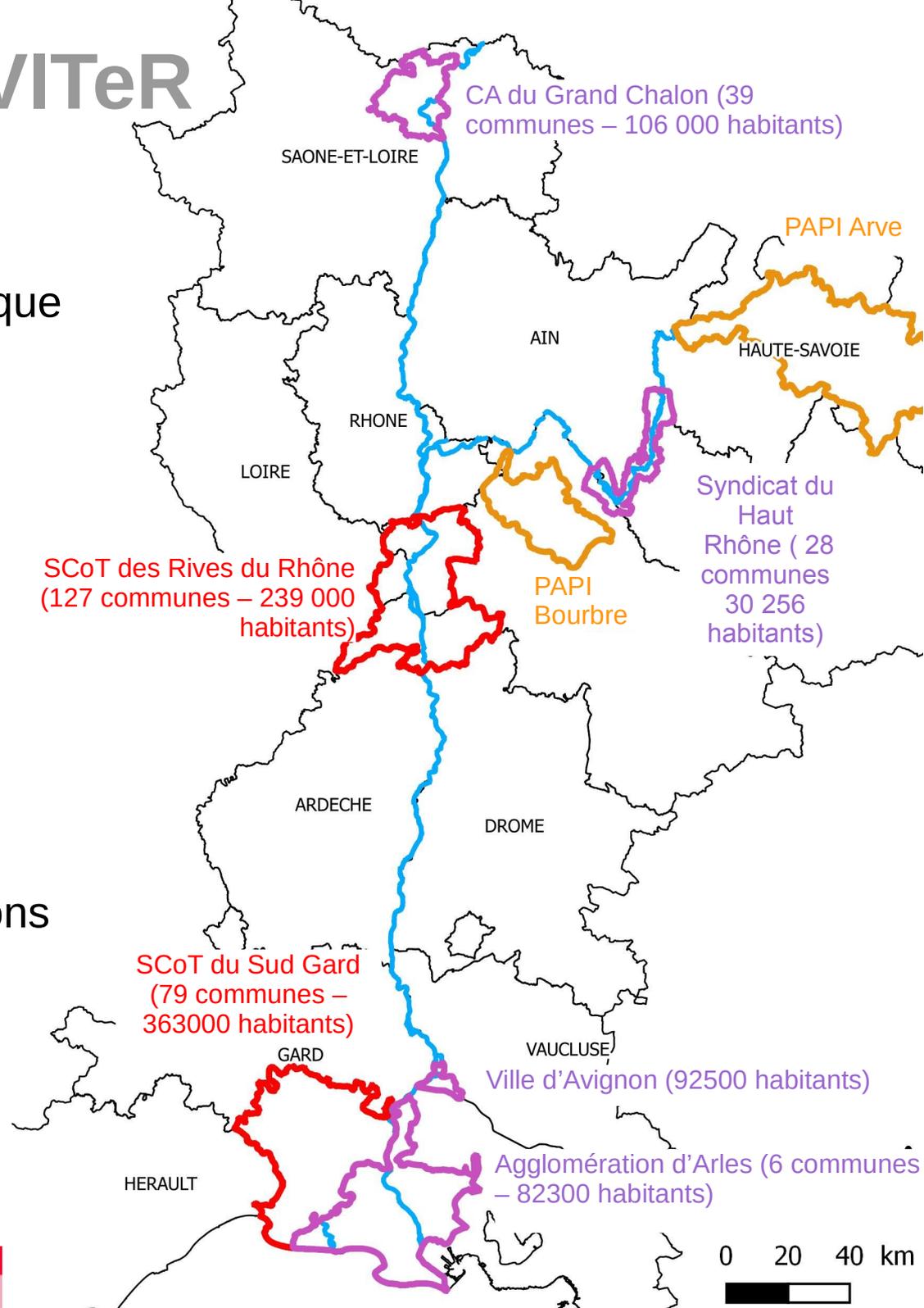
La démarche ReViTeR

- Un pilotage partenarial
- Un double guide méthodologique à destination des acteurs

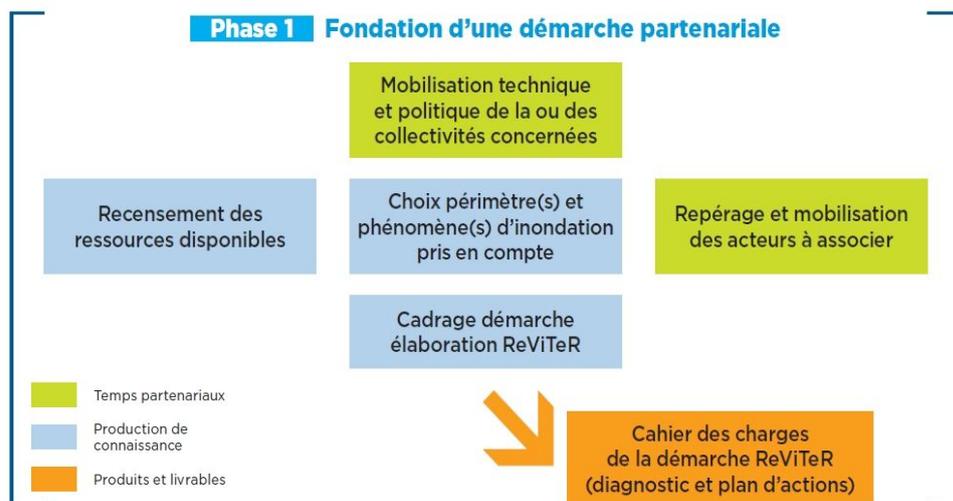


- Des premières expérimentations sur 4 territoires volontaires
- Plusieurs initiatives en cours

Financement possible jusqu'à 80% dans le cadre du Plan Rhône

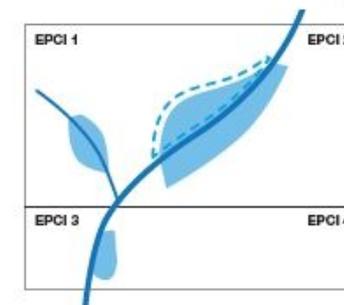
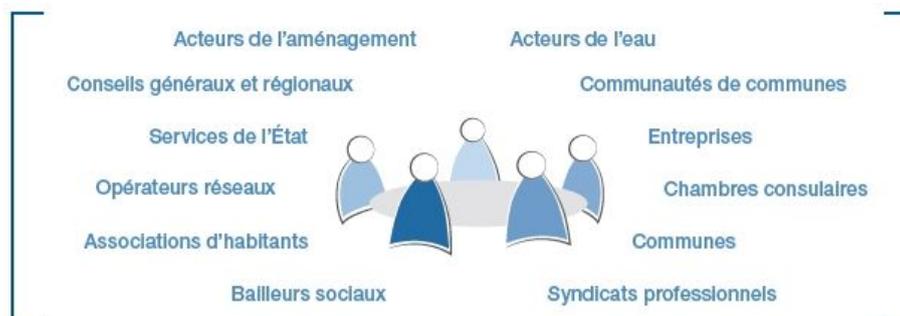


Démarche ReViTeR : les grandes étapes

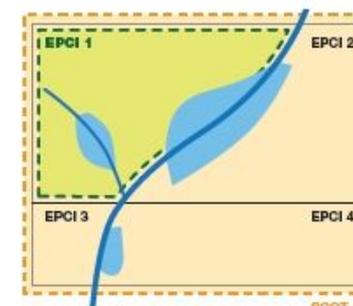


- Choix du périmètre et des phénomènes d'inondation pris en compte
 - Territoire de compétence de la collectivité pilote ?
 - Périmètre restreint aux zones inondables / Périmètre élargi aux zones affectées par effet induit ?
 - Envisager un découpage spatial en différentes entités cohérentes

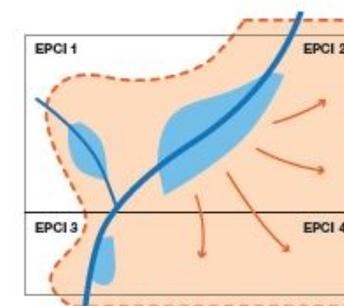
- Mobiliser les parties prenantes



Scénario 1
 - - - - - Périmètre zone inondable EPCI 1
 Zones inondables



Scénario 2
 Périmètres = Territoires de compétence
 - - - - - EPCI 1
 - - - - - SCOT a



Scénario 3
 - - - - - Périmètre élargi intégrant les effets induits de la crue

Source : DREAL Rhône-Alpes

ReViTeR

Phase 2 De la réalisation de l'état des lieux à la définition d'un programme d'actions

Lancement partenarial élaboration ReViTeR

État des lieux

Étude des enjeux proposés

Examen partenarial

Évaluation du coût des dommages

Hierarchisation des enjeux

Définition des mesures envisageables et des dispositifs mobilisables

Définition objectifs ReViTeR

Choix et programmation mesures et dispositifs associés

Élaboration d'une charte partenariale

Programme, mesures et dispositifs ReViTeR

Validation et signature de la charte partenariale

Apports du référentiel national sur les indicateurs possibles

Méthode AMC

Apports du référentiel national sur le catalogue d'actions

les grandes étapes

- Temps partenariaux
- Production de connaissance
- Produits et livrables

Le Guide ReViTeR

Diagnostic territorial et plan d'actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations

Ressources ReViTeR

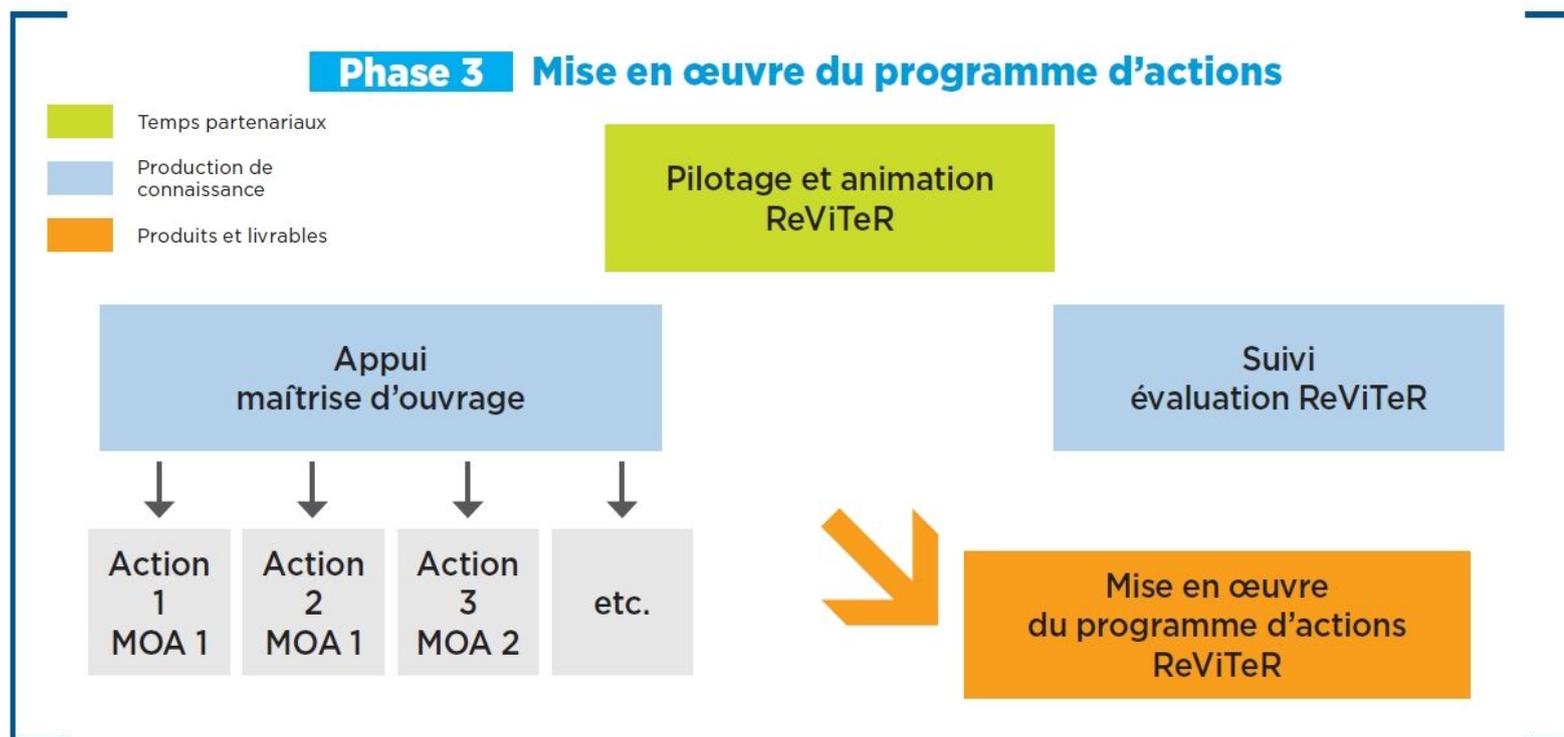
Diagnostic territorial et plan d'actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Démarche ReViTeR : les grandes étapes



Exemples d'actions



- Un syndicat de bassin versant lance un programme de diagnostics de logements sur les quartiers prioritaires identifiés, avec aide au montage des dossiers de demande de subvention.
- Un EPCI compétent en matière d'habitat, adjoint à son OPAH existante un volet « réduction de la vulnérabilité ».
- Un EPCI et/ou une CCI, met en œuvre un programme visant les entreprises commerciales, artisanales et industrielles prioritaires identifiées
- Un département ou une commune engage des actions spécifiques sur les bâtiments publics dont ils ont la charge (écoles, ...).
- Un gestionnaire de réseau qui prend l'initiative de procéder à une analyse fouillée de la vulnérabilité de ses équipements et à la définition des actions à entreprendre pour réduire cette vulnérabilité

2015-2020



Donnons un avenir à notre fleuve

3.

Quelques illustrations issues des démarches en cours

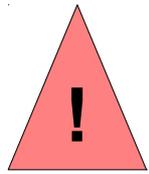


DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-
MÉDITERRANÉE



Illustration : la démarche ReViTeR sur l'agglomération d'Arles



VALIDATION POLITIQUE EN COURS

- **Portage par l'ACCM**, suite à la forte mobilisation de la Ville d'Arles et de la Cci du Pays d'Arles (approbation récente des PPRi)
- 7 communes (6 de l'EPCI + Vallabrègues)
- Coût de l'étude : 100 000 € HT co-financés à 80 % (Etat + Europe)
- Un projet articulé avec le programme de sécurisation des ouvrages de la Camargue
- Une vision fine des enjeux exposés sur le territoire pour différents scénarios (aléa fréquent, aléa PPRi, aléa après travaux). Visites de terrain
- 4 orientations stratégiques complémentaires proposées aux élus :
 - 1. Informer et sensibiliser l'ensemble des riverains du territoire exposés à l'aléa PPRi. Apporter une information tous (habitants, entreprises, acteurs du territoire)
 - 2. Concentrer les efforts et mener des actions ambitieuses sur la réduction de vulnérabilité des enjeux situés dans l'enveloppe de l'aléa le plus fréquent (période de retour 30 ans)
 - 3. Mener des actions "intermédiaires" sur les zones restant exposées à l'aléa résiduel post travaux (crue de débit 1856)
 - 4. Compléter la gestion de crise communale par des actions à l'échelle intercommunale, en lien avec les services de l'Etat
- Un **plan d'actions sur 3 ans : 25 actions pour un coût total de 2,7 M€**



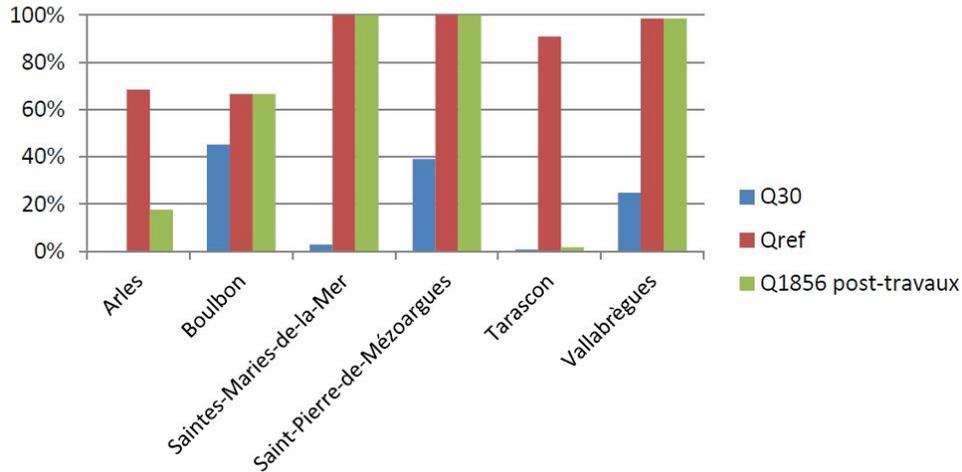
Illustrations : la démarche ReViTeR sur l'agglomération d'Arles



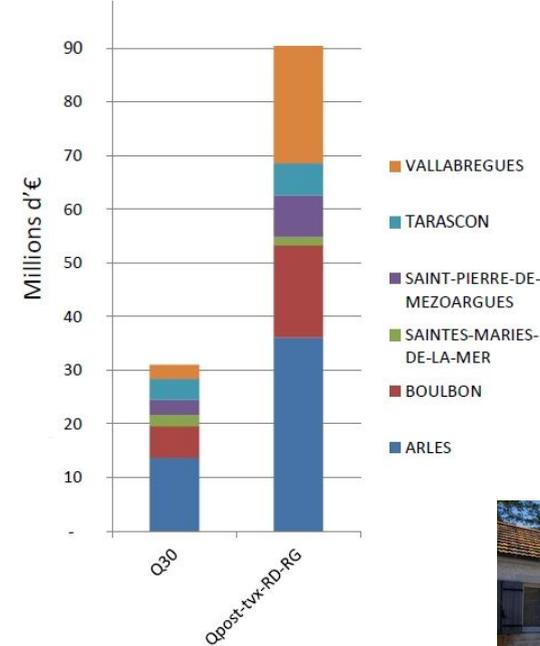
Arles Crau Camargue Montagnette

VALIDATION POLITIQUE EN COURS

Part de la population communale en zone inondable



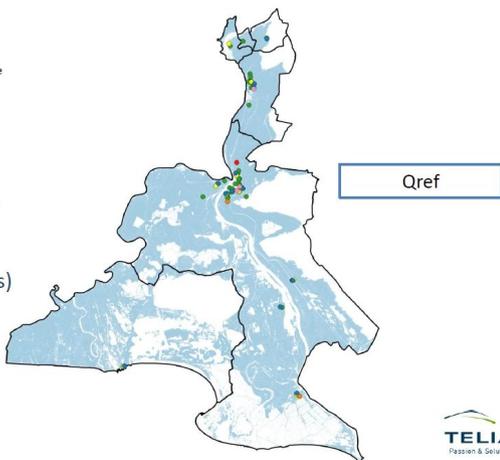
Estimation des dommages en zone inondable



Etablissements sensibles localisés en zone inondable

- Zone inondable
- Limites communales
- Etablissements sensibles
 - Equipement d'enseignement
 - Equipement pour la jeunesse et la petite enfance
 - Equipement pour personnes âgées
 - Equipement hospitalier
 - Equipement pour handicapés
 - Equipement pénitentiaire

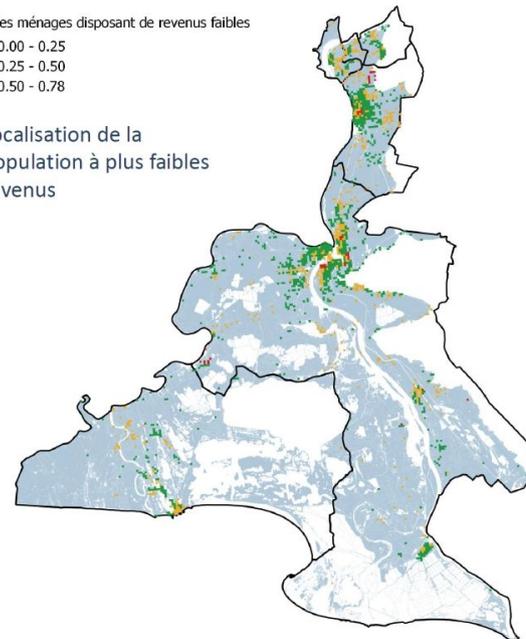
84 établissements « sensibles » (enseignement, jeunesse, personnes âgées, établissements de santé, établissements pénitentiaires) sont exposés pour la crue de référence sans travaux



Part des ménages disposant de revenus faibles

- 0.00 - 0.25
- 0.25 - 0.50
- 0.50 - 0.78

Localisation de la population à plus faibles revenus



0 5 10 15 20 km



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

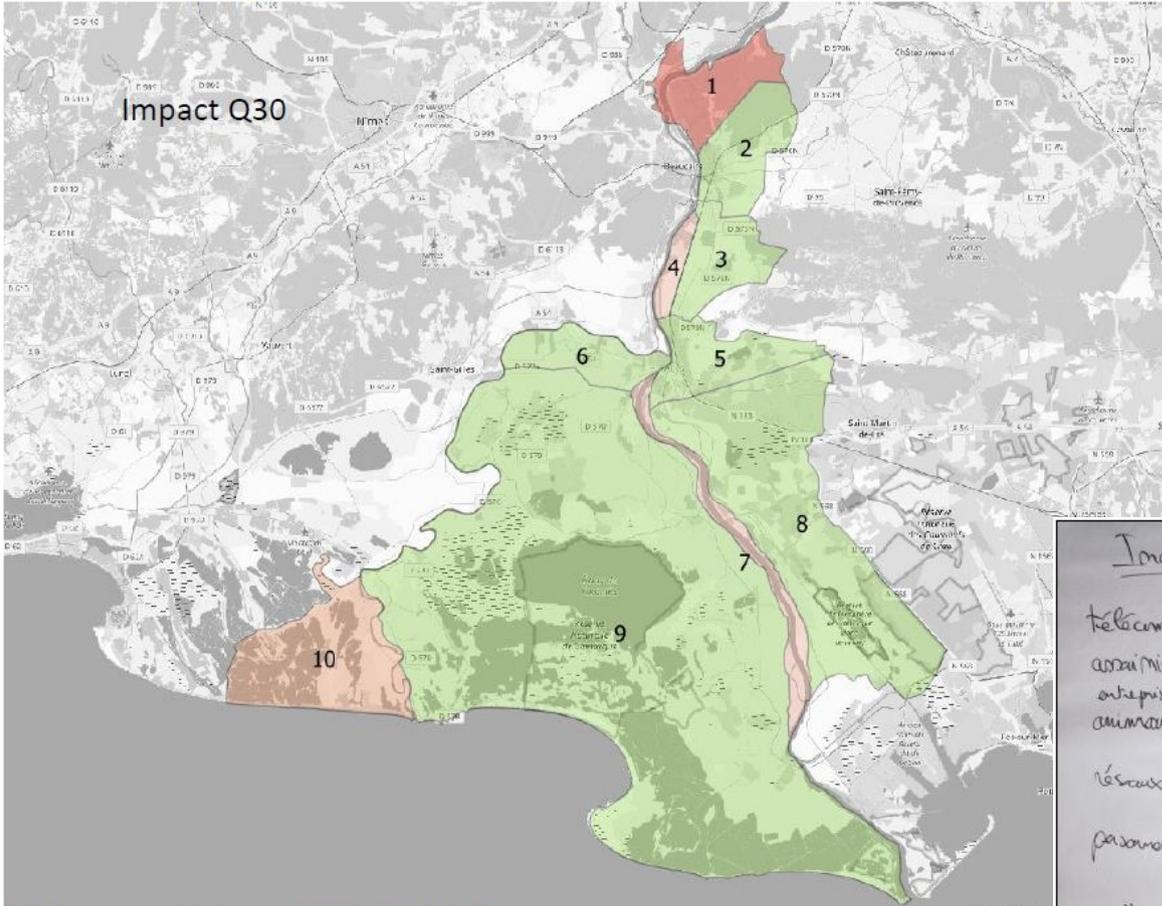
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE



Illustrations : la démarche ReViTeR sur l'agglomération d'Arles

! VALIDATION POLITIQUE EN COURS

Découpage de la zone d'étude en zones homogènes



Découpage de la zone inondable en secteurs		Exposition Impact			
Numéro	Nom du secteur	Q30	QRef	Q1856 post traux RG	Q1856 post traux RG+île de Camargue
Secteur 1	Plaine de Boulbon (y compris Vallabrègues)	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux
Secteur 2	Tarascon centre	Non ou très partiellement	Oui Nombreux enjeux	Non ou très partiellement	Non ou très partiellement
Secteur 3	Trébon campagne	Non	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux
Secteur 4	Ségonnaux nord	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux
Secteur 5	Arles centre - Rive gauche	Non ou très partiellement	Oui Nombreux enjeux	Non ou très partiellement	Non ou très partiellement
Secteur 6	Tête de Camargue - Trinquetteille	Non	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux	Non ou très partiellement
Secteur 7	Ségonnaux sud	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux	Oui peu d'enjeux
Secteur 8	Arles - Rive gauche sud	Non	Oui Nombreux enjeux	Non ou très partiellement	Non ou très partiellement
Secteur 9	Camargue insulaire - Saintes-Maries centre	Non ou très partiellement	Oui Nombreux enjeux	Oui Nombreux enjeux	Oui peu d'enjeux
Secteur 10	Saintes-Maries ouest	Oui enjeux épars	Oui enjeux épars	Oui enjeux épars	Oui enjeux épars

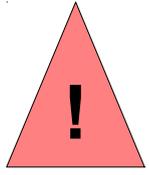
Indicateurs manquants

- telecommunication
- aménagement entreprises avec seuil à 20 salariés
- communaux (identifiés dans PCS)
- réseaux de transport
- personnes âgées, sensibles (nbre)
- critères socio-économique (log) année de construction
- ERP (hotels, camping, ...)
- Logements individuels / collectifs
- Alerte / surveillance



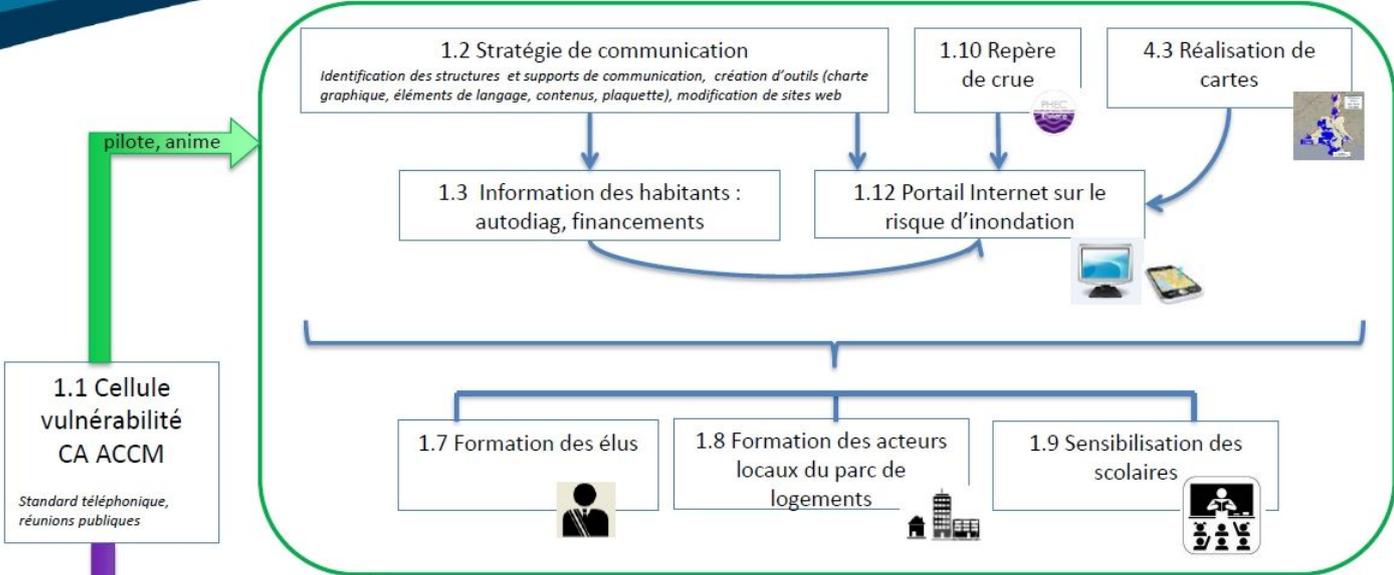
Illustrations : la démarche ReViTeR sur l'agglomération d'Arles

Orientations stratégiques	Actions	MO
OS1 : Informer et sensibiliser l'ensemble des riverains du territoire exposés à l'aléa PPRI. Apporter une information à tous (habitants, entreprises, acteurs du territoire)	1.1 Mise en place d'une cellule "vulnérabilités" au sein de la CA ACCM (recrutement d'un agent "référént vulnérabilités" pour l'animation de la démarche, la tenue des réunions publiques)	CA ACCM
	1.2 Élaboration d'une stratégie de communication, préparation et édition des supports de communication et d'information adaptés à chaque typologie d'enjeu et chaque secteur cible.	CA ACCM
	1.3 Information des habitants : autodiagnostic habitation, financements possibles.	CA ACCM
	1.4 Information des entreprises : autodiagnostic entreprise, financements possibles.	CA ACCM
	1.5 Animation d'un réseau d'acteurs économiques pour la sensibilisation au risque	CA ACCM
	1.6 Animation d'un réseau d'acteurs des services "réseaux" (telecom, eau, assainissement, transport...) pour la sensibilisation au risque	CA ACCM
	1.7 Formation des élus sur le thème du risque inondation, de sa gestion. Sessions de formations annuelles ou bi-annuelles	ATD 13
	1.8 Formation et information des acteurs locaux du parc de logements (bailleurs sociaux, artisans, syndic de copropriété, notaires...) vis-à-vis du risque inondation et des techniques de réduction de la vulnérabilité d	
	1.9 Sensibilisation des scolaires	
	1.10 Mise en place de repères de crues	
	1.11 Mise en œuvre de travaux de réduction de la vulnérabilité au risque inondation dans le cadre d'une réhabilitation planifiée ou en cours.	
	1.12 Création d'un portail internet sur le risque d'inondation	
OS 2 : Concentrer les efforts et mener des actions ambitieuses sur la réduction de la vulnérabilité des enjeux situés dans l'enveloppe de l'aléa le plus fréquent (période de retour 30 ans).	2.1 Mener une campagne de diagnostics individualisés des logements pour les secteurs les plus prioritaires	
	2.2 Mettre en œuvre des investissements techniques de réduction de la vulnérabilité dans les secteurs les plus prioritaires	
	2.3 Mener une campagne de diagnostics individualisés pour les entreprises pour les secteurs les plus prioritaires	
	2.4 Mettre en œuvre des investissements techniques de réduction de la vulnérabilité dans les secteurs les plus prioritaires	
	2.5 Animer et mener une campagne de diagnostic sur les bâtiments publics situés en aléa fréquent	
	2.6 Animer et mener une campagne d'investissements techniques sur les bâtiments publics situés en aléa fréquent	
	2.7 Redynamiser la démarche agricole pour les enjeux agricoles situés en aléa fréquent	
OS 3 : Mener des actions "intermédiaires" sur les zones résidant exposées à l'aléa résiduel post-travaux (crue de débit 1856).	3.1 Mener une campagne de diagnostics individualisés des logements pour les secteurs en aléa résiduel post-travaux	
	3.2 Mettre en œuvre des investissements techniques de réduction de la vulnérabilité dans les zones en aléa résiduel post-travaux.	
	3.3 Lancer une démarche de réduction de la vulnérabilité agricole pour les enjeux agricoles situés en aléa résiduel post-travaux.	
OS4 : Compléter la gestion de crise communale par des actions à l'échelle intercommunale, en lien avec les services de l'Etat	4.1 Animation de la coordination et organisation de la gestion de crise et de post-crise	
	4.2 Système de surveillance local de Tarascon à faire monter en puissance pour de l'anticipation crues	
	4.3 Réalisation de cartes opérationnelles	



VALIDATION POLITIQUE EN COURS

Stratégie d'action population



1.1 Cellule vulnérabilité CA ACCM
Standard téléphonique, réunions publiques

Incitent / créent l'environnement favorable pour que les habitants

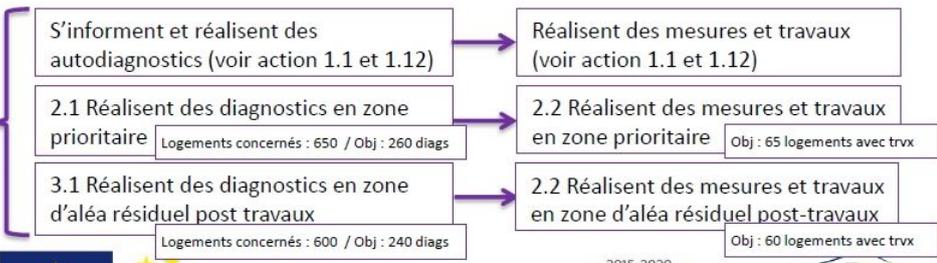
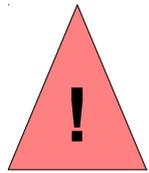


Illustration : la démarche « type ReViTeR » sur le bassin versant de l'Arve



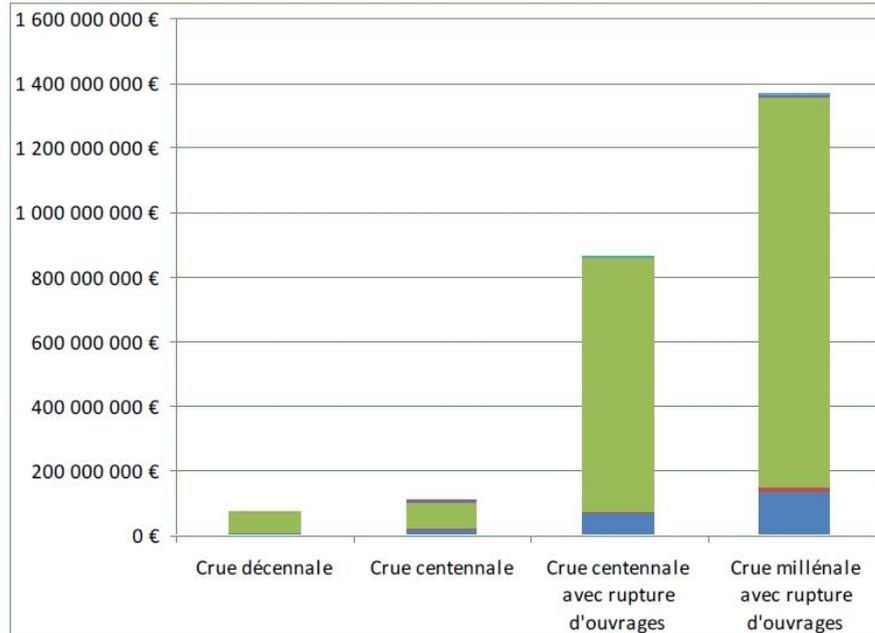
VALIDATION POLITIQUE EN COURS

- **Portage par le SM3A** dans le cadre du PAPI. Travail à l'échelle de la vallée inondable de l'Arve (26 riveraines / 56 sur TRI)
- Coût de l'étude : 85 000 € HT co-financés à 50 %
- Un diagnostic « à point nommé », concomitant avec la forte crue de mai 2015
- Une vision des enjeux exposés sur le territoire pour différents scénarios (aléa fréquent, moyen, exceptionnel, et aléa avec effacement des ouvrages) mobilisant les données existantes
- **Une concertation très importante et focalisée sur les élus : communes et EPCI.**
- Livrables : des cartes détaillées + des fiches de synthèse territoriales + des fiches actions + un tableau synthèse
- Très nombreuses actions proposées à l'échelle des EPCI restant à prioriser par les élus
- **Mise en œuvre opérationnelle dans le futur PAPI** > *opportunité liée à la nouvelle éligibilité des financements des travaux pour les particuliers*

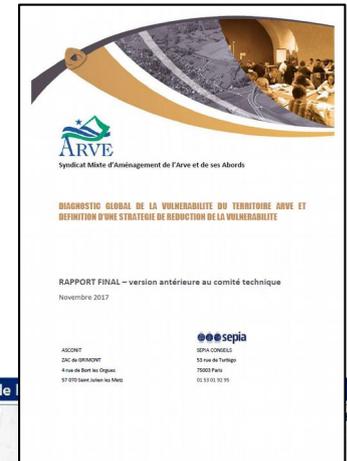
Illustrations : la démarche « type ReViTeR » sur le bassin versant de l'Arve



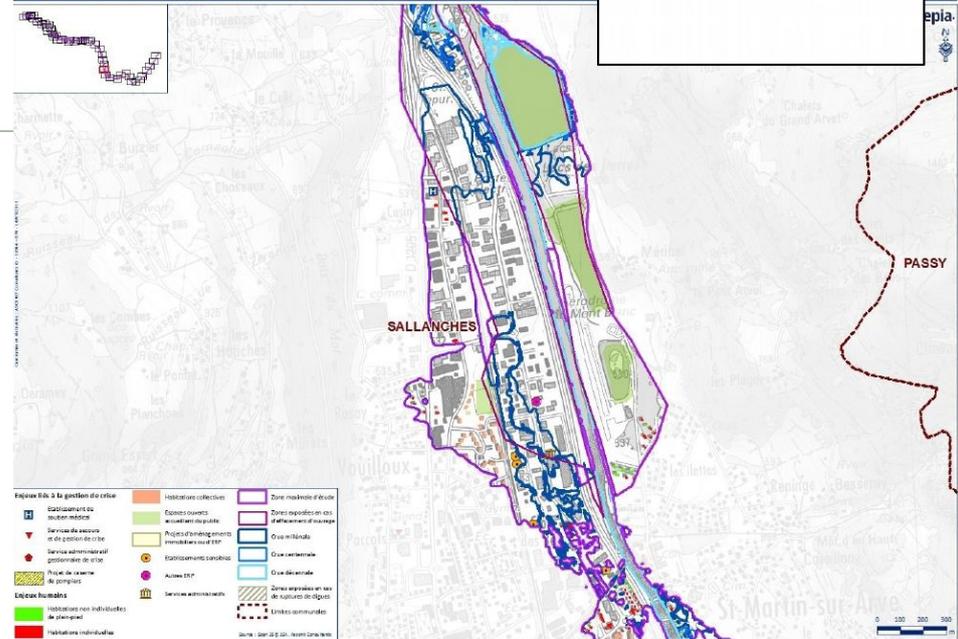
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents



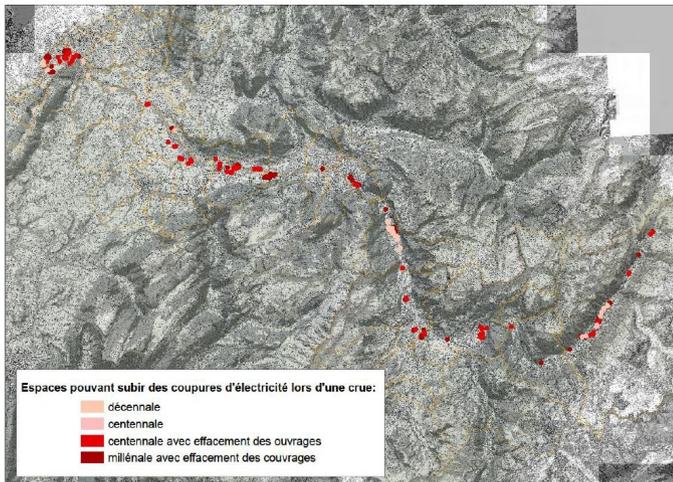
- Dommages aux infrastructures de transport et réseaux
- Dommages aux activités agricoles
- Dommages aux activités économiques
- Dommages aux ERP
- Dommages à l'habitat



Diagnostic de la vulnérabilité de la vallée de l'Arve aux inondations - cartographie de



La vulnérabilité des réseaux et infrastructures de transport



VALIDATION POLITIQUE EN COURS

Diagnostic de la vulnérabilité de la vallée de l'Arve aux inondations – septembre 2015 – Asconit Consultants/Sepia Conseils



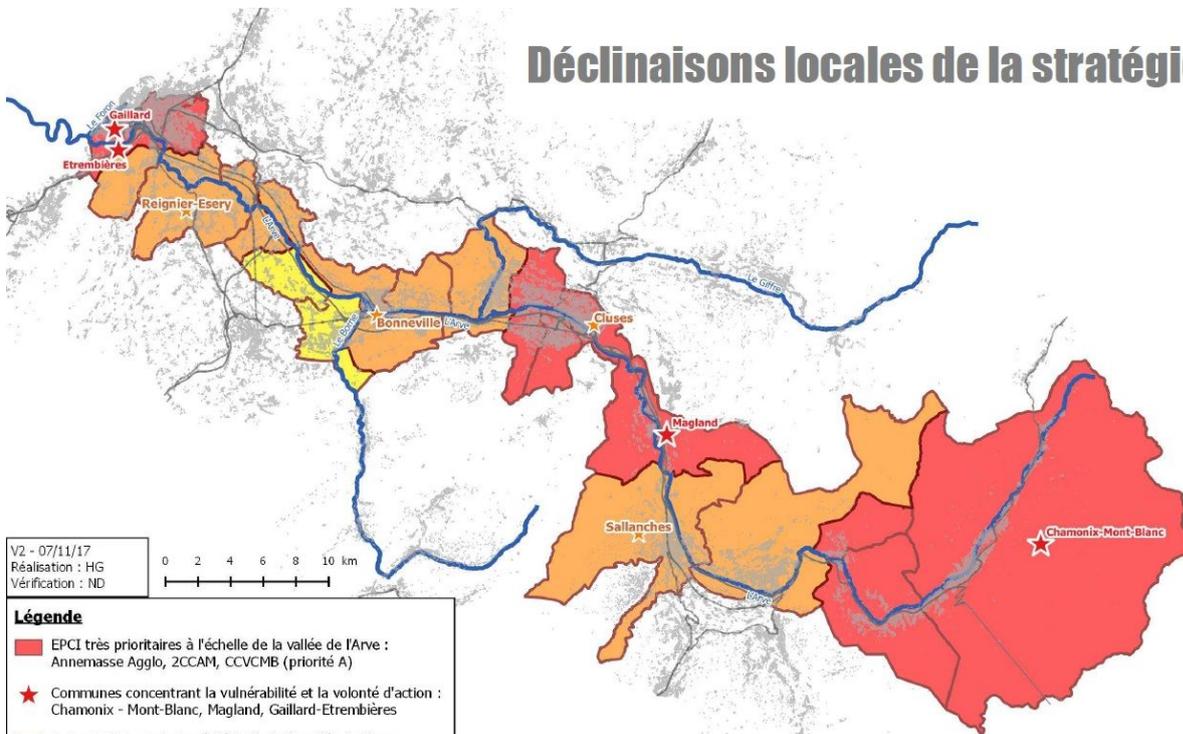
Illustrations : la démarche « type ReViTeR » sur le bassin versant de l'Arve



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

VALIDATION POLITIQUE EN COURS

Déclinaisons locales de la stratégie



V2 - 07/11/17
Réalisation : HG
Vérification : ND

- Légende**
- EPCI très prioritaires à l'échelle de la vallée de l'Arve : Annemasse Agglo, 2CCAM, CCVCMB (priorité A)
 - ★ Communes concentrant la vulnérabilité et la volonté d'action : Chamonix - Mont-Blanc, Magland, Gaillard-Etrembières
 - Autres EPCI prioritaires à l'échelle de la vallée de l'Arve : CCAS-SIERB, CCFG, CCPMB (Priorité B)
 - ★ Autres communes vulnérables : Cluses, Bonneville, Reignier-Eséry, Sallanches
 - EPCI non prioritaire à l'échelle de la vallée : CCPR (Priorité C)

Action n°14 : Réflexion préalable pour la priorisation des ERP et entreprises nécessitant la réalisation d'un POMSE

OBJECTIFS
Cette action permettrait de répondre aux grands objectifs suivants :
- L'amélioration de la gestion de crise sur le territoire,
- La limitation des risques pour les personnes,
- L'amélioration de la gestion post-crise et la facilitation du retour à la normale

DESCRIPTION DE L'ACTION
En complément de la priorisation déjà proposée, cette réflexion supplémentaire est nécessaire pour sensibiliser les gestionnaires d'établissements et identifier précisément les gestionnaires (personnes et/ou unités) par le déclinaison de réalisation d'un POMSE.

SECTEURS CONCERNÉS

EPCI	Points de l'EPCI à l'échelle de la vallée de l'Arve	Secteurs concernés par l'action	Priorité de l'action pour l'EPCI
CC Faucigny-Gilera	B	Établissements industriels	1
CC Cluses Arve et Montagne	A	Toutes les communes	1
CC du Parc du Mont Blanc	B	Toutes les communes	2
CC du Val de Chamonix Mont-Blanc	A	Toutes les communes	2

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE
- Intégration aux plans de prévention
- Co-financement

LIENS ET MUTUALISATION AVEC D'AUTRES DEMARCHES
Réalisation (ou révision) par les établissements recevant du public et les entreprises de POMSE (Plan d'Organisation de Mise en Sécurité) avec un volet spécifique, opérationnel et à jour pour la gestion de crise inondation (Action n°13)

GUIDES, RÉFÉRENTIELS ET RETOURS D'EXPÉRIENCES PERTINENTS
- Guides « Références et retours d'expériences pertinsents »

DELAI DE MISE EN ŒUVRE
Moins de 6 mois

PLAN DE FINANCEMENT

Coût estimatif	< 10 M€ / intercommunalité
Répartition du financement	- Intercommunalité - Communes

Rapport de la priorisation des actions :

- REMER 1 : Action réalisée en priorité
- REMER 2 : Action priorisée selon la vulnérabilité du territoire
- REMER 3 : Action à ne pas réaliser à long terme

Id	Champs	Estimation (coût net)	Quantité	Financement (coût net)	Coût estimatif
1	1	< 1 an	1	10 000,00 €	10 000,00 €
2	2	1 à 3 ans	4	10 000,00 €	40 000,00 €
3	3	< 1 an	1	10 000,00 €	10 000,00 €
4	4	1 à 3 ans	3	10 000,00 €	30 000,00 €
5	5	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
6	6	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
7	7	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
8	8	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
9	9	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
10	10	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
11	11	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
12	12	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
13	13	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
14	14	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
15	15	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
16	16	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
17	17	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
18	18	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
19	19	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
20	20	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
21	21	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
22	22	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
23	23	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
24	24	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
25	25	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
26	26	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
27	27	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
28	28	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
29	29	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €
30	30	1 à 3 ans	1	10 000,00 €	10 000,00 €



2015-2020



Donnons un avenir à notre fleuve

4.

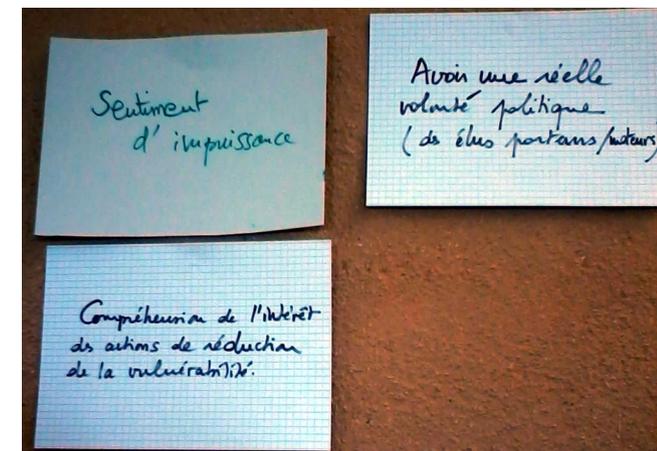
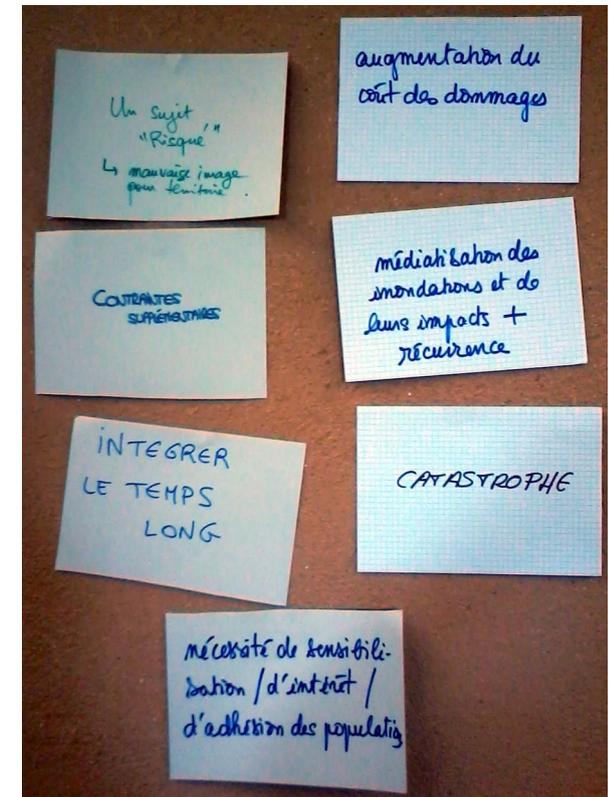
Synthèse et perspectives



Quelques enseignements...

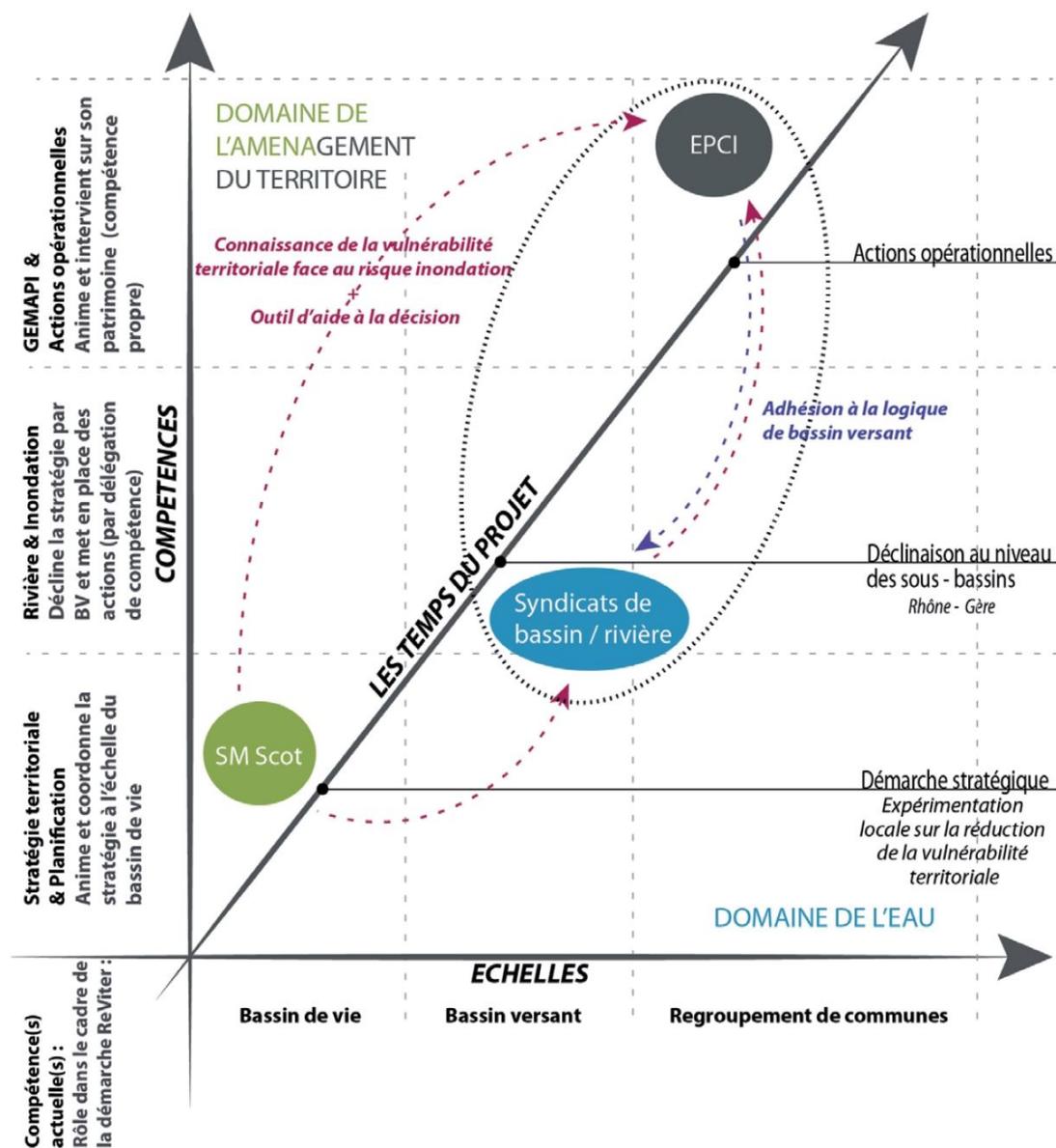
- Un fort enjeu de **pédagogie** : convaincre de l'intérêt de travailler en amont à réduire la vulnérabilité des territoires :
 - Les élus
 - Les techniciens
 - Les futurs porteurs de projets : entrepreneurs, habitants, gestionnaires, etc.

> Intérêt d'un diagnostic objectif et partagé, pour voir le risque autrement
- **Travail sur des crues fréquentes et sur les enjeux existants** > un moyen de « dépassionner » la discussion sur le risque (≠ PPRi)
- Nécessité de mobiliser les acteurs au bon moment
- **Des réponses à adapter à chacun des territoires :**
 - Quelles priorités ? / Quels financements ?



En guise de conclusion

- Réduire la vulnérabilité : un projet ambitieux pour l'existant
- Intérêts multiples d'un diagnostic partagé à la bonne échelle
- Des opportunités d'actions via la DI et les financements des PAPI/ Plan Rhône
- Fort enjeu de mobilisation à toutes les échelles



Source : SMRR

Merci de votre attention



2014-2020

RHÔNE
Donnons un avenir à notre fleuve

« ReViTeR » Réduction de la Vulnérabilité
aux inondations des Territoires Rhodaniens

Contact :

DREAL Rhône-Alpes (Service Prévention des risques - Mission Rhône)
Courriel : mr.pr.dreal-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 26 28 67 24



Plus d'information :



jessica.gentric@developpement-durable.gouv.fr



<http://www.planrhone.fr>



<http://www.europe-en-rhonealpes.eu>



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

La réduction de la vulnérabilité : quels financements ? (1)

Financements de l'Etat :

■ Via les PPRi :

■ Pour les particuliers et les entreprises (< 20 salariés)

- **OUI pour les travaux rendus OBLIGATOIRES par le PPRi** (sous conditions)
- 40 % de subvention pour l'habitat
- 20 % de subvention pour les entreprises

■ Via les PAPI :

■ Pour les **collectivités et leurs syndicats**

- 50 % : Études amont (type ReViTeR, connaissance des enjeux, etc.)
- 50 % : Dispositifs d'accompagnement (type ALABRI), mutualisation de diagnostics
- 40 % : travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics



■ *Attention : pas de financements de l'État sur les réseaux (assainissement, pluvial, électricité, télécommunications...)*

■ **Pour les particuliers et les entreprises : une nouvelle mesure** (loi de finances déc. 17) :

- En attente d'un arrêté ministériel à venir
- Financements possibles des travaux pour les particuliers et entreprises de moins de 20 salariés (mêmes taux) **Y COMPRIS HORS OBLIGATIONS du PPRi.** (certaines conditions à respecter)

La réduction de la vulnérabilité : quels financements ? (2)

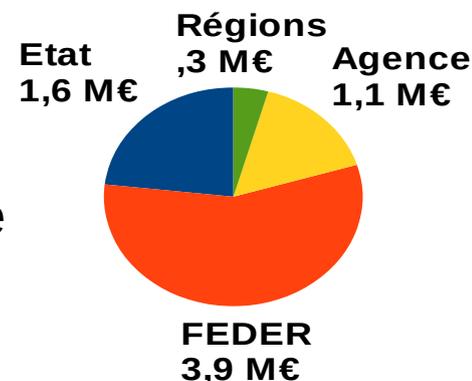
Via le Plan Rhône pour les débordements du Rhône et/ou de la Saône

- Accès au FEDER (POI Rhône / Saône)
- Possibilités larges de financements **d'études** :
 - Connaissance amont
 - Diagnostics
 - Tous enjeux concernés (habitat, entreprises, bâtiments publics, réseaux, etc.)
 - Maximum 50 % de co-financements FEDER
- **Financement de travaux** :
 - Uniquement les personnes morales
 - Entreprises ou logements
 - Dans le cadre d'une démarche globale
 - Sous réserve d'efficience économique
 - (et des disponibilités du programme)
- Budget 2015/2020 : 19 m€ (dont 5 m€ FEDER)



La réduction de la vulnérabilité au sein du Plan Rhône

- En complémentarité avec les axes « connaissance » et « culture du risque »
- 3 objectifs principaux :
 - maîtrise de l'urbanisation via la doctrine Rhône pour les PPRI
 - Réduction des dommages pour les enjeux existants
 - Résilience des réseaux et services publics
- Un budget important : **9,3 m€ projets** entre 2007/2015
- Différents types d'actions soutenues par le Plan Rhône
 - Production de **connaissance**
 - Sensibilisation, culture du risque
 - **Animation d'études, démarches de mobilisation et financement de diagnostics**
 - **Financement de travaux** (exploitations agricoles, entreprises, habitat)
- Une exigence pour les travaux : l'analyse coûts / avantages



Reviter : pilotage et association des « parties-prenantes »

- COPIIL
 - État, Régions, conseils généraux, représentants de certaines collectivités (SHR, SIDCEHR, CC Chautagne, Grand Lyon, EPTB Saône-Doubs)
- Groupe Miroir : acteurs de l'eau et de l'aménagement
 - la CA Arles Crau Montagnette, Le Syndicat Mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A), le syndicat mixte du SCoT du Rovaltain, l'Agence d'urbanisme de Grenoble, le Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard, la Communauté de Communes de Rhône-Valloire, l'EPTB Saône-Doubs, le Syndicat Mixte du SCOT Rives du Rhône, le Grand Lyon, le SMAGE des Gardons, la Ville de Mâcon, la Ville de Chalon Sur Saône, la CA du Grand Avignon, le syndicat du Pays d'Arles, la Ville de Nîmes, le Pôle Alpin d'étude et de recherche sur les risques naturels, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre

- Un groupement de BE pluri-disciplinaires



- Une assistance à la Maîtrise d'Ouvrage



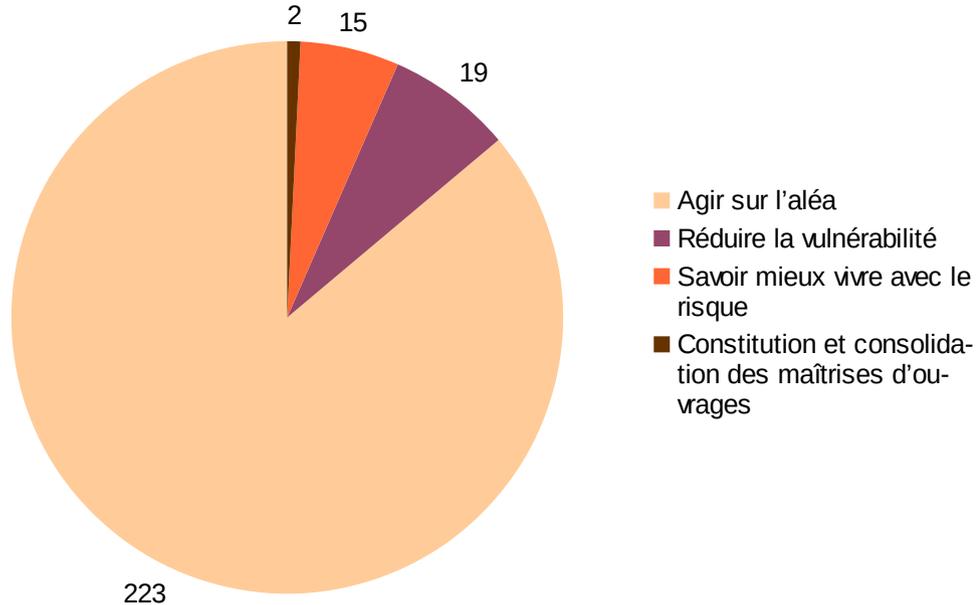
Focus sur le diagnostic - Exemples d'indicateurs (issus du référentiel)

- Nombre de personnes occupant des bâtiments de plain-pied inondés
- Nombre de personnes occupant une habitation légère de loisir, un mobile-home, un camping-car, une caravane, une tente (hors camping et enjeux gérés) dans les zones d'aléas dangereuses pour une personne
- Nombre d'établissements dangereux susceptibles d'engendrer un sur-aléa
- Nombre d'enjeux utiles à la gestion de crise susceptibles de dysfonctionner
- Proportion de personnes habitant une commune sans dispositif réglementaire
- Dommages aux bâtiments en fonction de la hauteur d'eau et de la durée de submersion
- Nombre de musées et bâtiments patrimoniaux susceptibles d'être endommagés
- Capacité des captages AEP vulnérables
- Surfaces de zones à urbaniser en zone inondable
- Nombre / chiffre d'affaires / nombre d'employés des entreprises susceptibles d'être impactées
- Nombre d'habitants des quartiers isolés par une inondation
-

> Il existe autant d'indicateurs que de sujets ! Leur choix dépend des spécificités locales et du projet

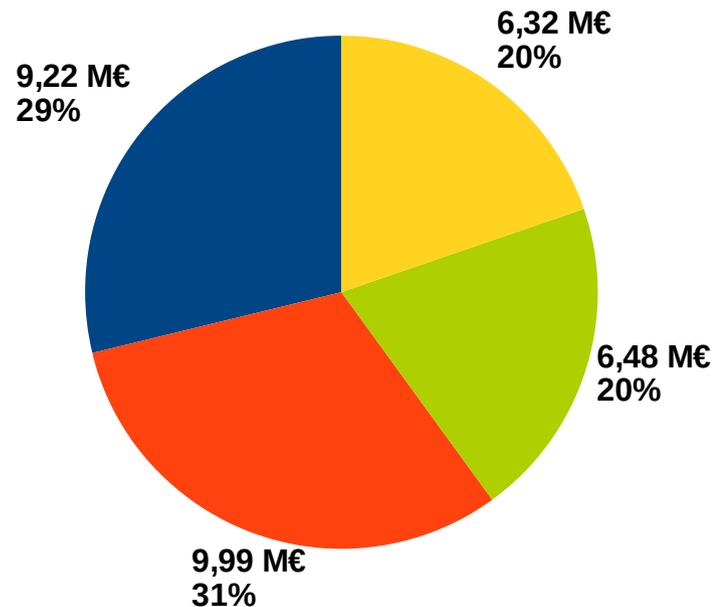
Les outils financiers pour 2014/2020

Volet "inondations" du CPIER Plan Rhône



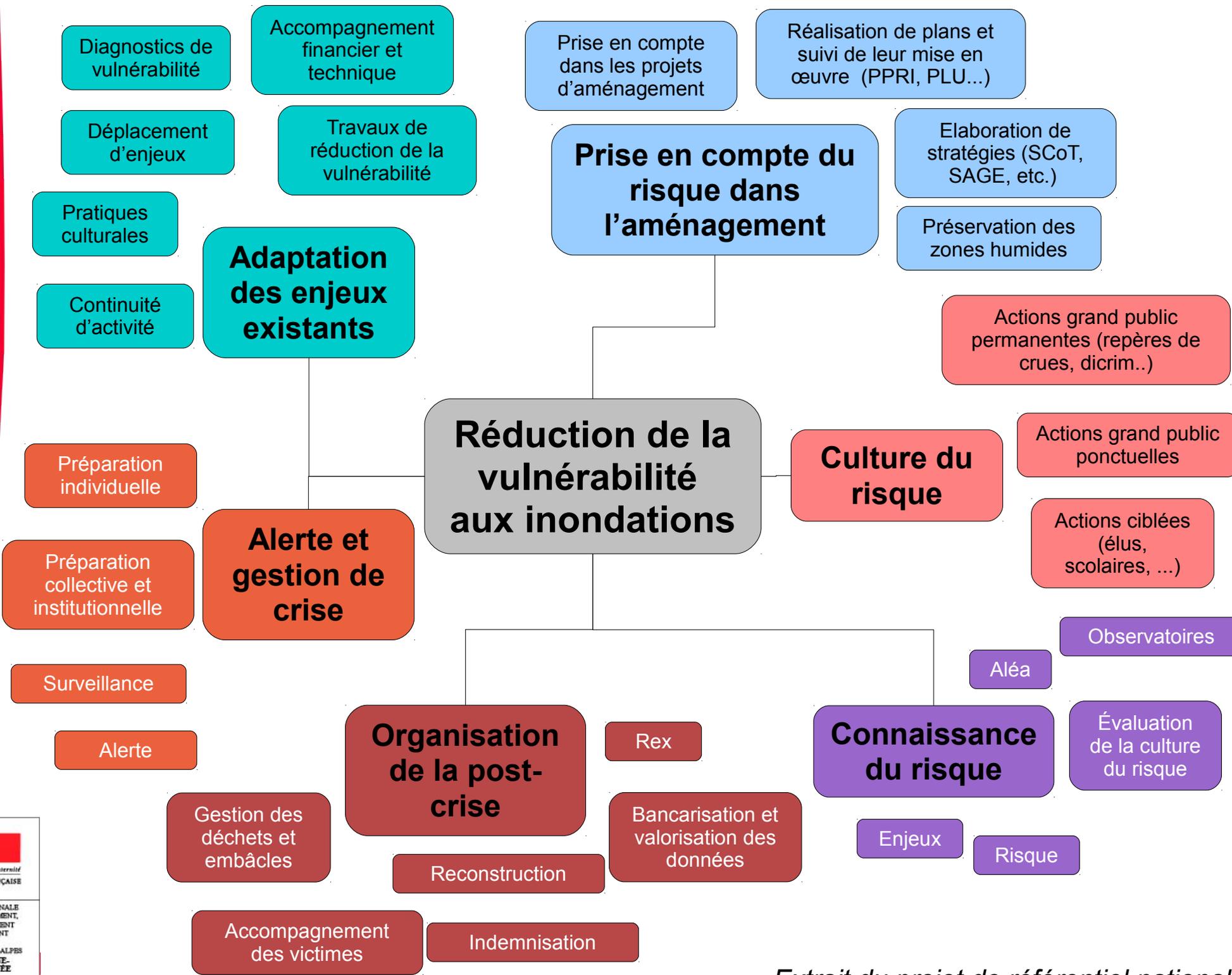
- CPIER Plan Rhône validé fin 2015
- POP Rhône-Saône validé par la Commission Européenne en décembre 2014

Le POP Rhône Saône 2014/2020



4 objectifs spécifiques

- Prévenir le risque inondation du Rhône et de la Saône
- Développer le transport fluvial tout en améliorant sa Performance Environnementale
- Préserver et restaurer les fonctionnalités du Rhône, de la Saône et des milieux aquatiques associés
- Dynamiser le territoire sur la durée à travers l'itinérance douce





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-
MÉDITERRANÉE